

Gestes barrières

dans les établissements de soins vétérinaires

Pour les clients

Signalétique

- Mettre en place une signalétique sur les règles de biosécurité,
- Marquage au sol approprié pour la maîtrise des distances de sécurité,
- Mettre à jour les Conditions Générales de Fonctionnement avec les nouvelles règles mises en place suite à la crise sanitaire Covid-19 (par exemple : règles concernant la téléconsultation).

Moyens disponibles pour faciliter la distanciation et gestion des flux

- Installer une barrière transparente faisant office d'hygiaphone sur le comptoir d'accueil et si possible dans les salles de consultations,
- Veiller à empêcher les flux de clients simultanés au sein de l'ESV ; Appliquer si possible le principe de la marche en avant.

Prendre rendez-vous et accueil du client

- Recommander aux clients de prendre contact préalablement avec l'équipe soignante en vue d'un rendez-vous,
- De venir équipés de masques,
- De passer par une téléconsultation (voir rubrique plus loin) si possible,
- Privilégier l'approvisionnement de médicaments selon les règles du Code de la Santé Publique en vigueur et la commande d'aliments par téléphone,
- Donner un rendez-vous de retrait de la commande à un horaire précis et favoriser le fonctionnement type "drive",
- Les enfants ne sont pas admis,
- Un seul accompagnant maximum par animal,
- Les visites aux animaux hospitalisés sont déconseillées.

Accueil à l'extérieur de la clinique

Si possible, l'animal est pris en charge à l'extérieur de l'ESV par un membre de l'équipe soignante et soigné à l'intérieur de l'établissement hors de la présence du propriétaire, la contention étant assurée par un membre du personnel soignant.

Accueil à l'intérieur de la clinique

- Imprégnation des mains des clients au gel hydroalcoolique à l'entrée de la clinique ou lavage des mains/séchage des mains,

- Marquage au sol approprié pour la maîtrise des distances de sécurité,
- Limitation de l'accès à la salle d'attente : privilégier l'attente à l'extérieur ou dans la voiture,
- Déconseiller au client de s'asseoir sauf impérieuse nécessité, de toucher des objets à l'intérieur de l'ESV.

En consultation

- Privilégier la contention par le personnel de la clinique,
- Utiliser des moyens physiques ou médicamenteux (muselière ou sédation quand nécessaire) pour permettre l'examen sans le propriétaire en toute sécurité,
- Quelle que soit la personne aidant le soignant, veiller à assurer la protection avec les équipements adaptés ; lorsque la présence rapprochée de l'accompagnant ne peut être évitée, cette mesure doit être assurée de façon particulièrement attentive,
- Aérer entre chaque consultation et procéder à l'hygiène des mains et des surfaces potentiellement contaminées.

Paiement

- Privilégier le paiement par carte bancaire sans contact ou par un TPE dont les touches sont désinfectées entre chaque usage ou bien recouvrir les touches du TPE entre chaque usage avec un film de cellophane,
- Opter pour un TPE sans fil (connexion Wifi pour faciliter la gestion des flux),
- Envoyer si possible les factures par mail pour gagner du temps et limiter les contacts rapprochés.

Pour l'équipe

Signalétique et formation du personnel

Les gestes barrières doivent être connus et maîtrisés :

- Sensibiliser le personnel au signalement d'un état pathologique, l'informer sur la nécessité pour chacun de mesurer sa température en cas de sensation de fièvre et plus généralement d'une autosurveillance de l'apparition de tout symptôme évocateur de Covid-19,
- Renvoyer chez lui tout salarié en cas de détection de symptômes pouvant être rattachés au Covid-19 et lui demander de consulter son médecin généraliste,
- Former le personnel à la bonne utilisation des moyens de protection à usage unique et aux gestes barrières,
- Mentionner dans le DUER les mesures mises en place en vue de la maîtrise des risques Covid-19 : prévoir notamment un plan de nettoyage et de désinfection écrit en associant le personnel à sa conception.

Les moyens de protection

- Exiger le port de la tenue professionnelle dès l'arrivée dans l'ESV et la dépose avant le retour au domicile,
- Organiser le passage au poste habillage-déshabillage de manière à empêcher la présence simultanée rapprochée de plusieurs personnes,
- Mettre à disposition au vestiaire les moyens de protections disponibles lavés ou renouvelés régulièrement : blouses, masques, visière ou lunettes de protection, gants,
- S'assurer de la maîtrise des bonnes pratiques relatives aux processus de pose, de dépose des moyens de protection.

Attention : dans un contexte de pénurie, le lavage des mains renouvelé est à prioriser sur le port de gants qui est à réserver dans ce cas aux usages médicaux.

- Imposer l'usage de gants et de masque pour le personnel d'hygiène,
- Prévoir une checklist à faire signer par le personnel d'entretien à chaque passage, dans le cadre d'un plan de nettoyage formalisé qui mentionne la périodicité, les surfaces et objets concernés,
- Prévoir le nettoyage/la désinfection des sanitaires 2 fois par jour,
- Mettre à disposition à proximité de chaque poste de travail tous moyens d'hygiène y compris des consommables,
- Usage de cellophane recommandé sur les surfaces à désinfection malaisée, (exemple : clavier d'ordinateur)
- Changer les gants au minimum entre chaque client ou en cas de pénurie, se laver les mains au moins 20 secondes au savon entre chaque geste potentiellement contaminant,
- Après lavage des mains ou désinfection des surfaces, utiliser du papier essuie-tout de préférence à des torchons pour le séchage,
- Limiter au maximum l'usage potentiellement contaminant des poignées de portes : laisser les portes ouvertes autant que possible,
- Les papiers essuie-tout, les gants usagés, les masques à jeter sont à mettre dans les DASRI,
- Changer de tenue et se doucher en rentrant chez soi, avant tout contact avec les proches.

Organisation du travail

Essayer de réaliser des équipes Vétérinaires-ASV qui travaillent en alternance et réduire au maximum le contact entre ces différentes équipes.

- Attribution d'un stylo nominatif et si possible d'un téléphone,
- Privilégier pour chaque salarié un poste de travail unique si possible,
- Veiller au bon approvisionnement de chaque poste en moyens de nettoyage et désinfection : gel, savon, spray désinfectant, lingettes, essuie-tout (et sacs poubelle),
- Limiter au strict nécessaire les regroupements de personnes au sein d'une même pièce,
- Faire recueillir les commémoratifs, établir les devis, donner toutes les explications pouvant être dispensées en amont de la consultation, préparer factures et ordonnances, si possible avant retrait de médicaments ou d'aliments.

Désinfecter après chaque passage de client le matériel commun, par immersion dans une solution désinfectante ou à défaut par imprégnation avec désinfectant (exemple : téléphone, poignées de porte, stéthoscope). Ne pas oublier dans les procédures les surfaces les plus fréquemment contaminées : les poignées de porte, les bureaux, les tables d'examen.

Encadrer par des consignes de sécurité la prise de boissons ou d'aliments dans l'enceinte des locaux. Prévoir une zone permettant la distanciation pour la prise de repas ou de boisson éventuelle.

Pour les boissons, privilégier l'attribution de bouteilles individuelles pour chaque membre du personnel.

Pour la nourriture, repas en horaires décalés avec respect d'une distance de 1m minimum et nettoyage/désinfection après chaque passage, attribution de couverts et vaisselle dédiés.

Gestes barrières en dehors des ESV

- **Avant la visite**
- **Pendant la visite**
- **Après la visite**

Avant toute visite, bien préparer son déplacement :

- Évaluer le risque de contamination (santé du client ou de son entourage),
- Évaluer la possibilité prévisible de respect des règles de biosécurité,
- Si mission en lien avec habilitation sanitaire, respecter la note de service de la DGAL sous condition de pouvoir répondre à cette exigence de sécurité.

Recueillir anamnèse et commémoratifs et s'assurer :

- De la pertinence du déplacement (voir rubrique téléconsultation)
- De bien embarquer le matériel de protection adapté à la situation

Pour limiter la durée d'intervention, demander :

- Qu'une contention complète soit assurée avant l'arrivée du vétérinaire, et le vérifier par appel préalable,
- La préparation des moyens d'hygiène,
- La mise à disposition des documents d'élevage,
- L'accès à distance à toutes les données d'élevage pertinentes, toutes les explications utiles.

Prévoir des **équipements** de protection jetables et du gel hydroalcoolique ou du savon désinfectant dans le véhicule, un spray désinfectant pour les surfaces potentiellement contaminées, du papier essuie-tout.

Pendant la visite :

En sus des règles de biosécurité habituelles pour tenir compte du risque Covid-19, porter systématiquement :

- Des vêtements de protection jetables,
- À défaut, des vêtements professionnels couvrants type tablier ou blouse à manches longues,
- Des gants,
- Des Lunettes ou visièrre et masques de protection si distanciation correcte impossible, si intervention en milieu identifié comme contaminant ou risque de projections,
- Faire porter un masque à l'éleveur pour contention si distanciation correcte impossible.
- Placer le détenteur d'un équidé de l'autre côté de l'encolure,
- Limiter le nombre d'intervenants sur l'animal, voire intervenir seul quand c'est possible,
- Délivrer des médicaments à distance du client avec conseil de différer au maximum leur prise en main.

Désinfection régulière avec spray virucide et séchage au papier essuie-tout des surfaces de contact répété avec les mains :

- Volant
- Levier de vitesse
- Clefs
- Poignées de tiroir du mobilier embarqué

À enlever avant de monter dans le véhicule :

Les moyens de protection y compris les tabliers ou blouses selon ordre invariable :

- Gants puis lavage des mains,
- Tablier et lunettes ou visièrre de protection et lavage des mains,
- Retrait du masque, lavage des mains.

Changer de protection entre chaque visite : l'équipement lavable doit être disposé dans un contenant hermétique en vue de son lavage.

Après la visite ou les visites

Les protections jetables sont mises dans les DASRI.

Attention !

la réutilisation des masques est un pis-aller en contexte de pénurie à n'envisager que si les mesures de priorisation n'ont pas suffi pour éviter la rupture de stock. Idem pour les gants avec l'information du caractère plus performant d'un bon lavage réitéré des mains.

Les protections lavables sont soumises au traitement suivant de préférence dans l'ESV :

- Lavage en machine 30 minutes à température maximale possible (*60 degrés sont nécessaires pour garantir l'inactivation du virus*),
- Charger la machine à moitié,
- User généreusement de détergent,
- Séchage au sèche-linge,
- Repassage = appoints à privilégier,
- Réapprovisionnement méthodique du véhicule.

La téléconsultation : une alternative à valoriser

- Permet d'éviter le contact rapproché,
- Rend possible le pré-diagnostic voire le diagnostic répondant au besoin du client et de son animal,
- Contexte d'utilisation : triage, examen de première intention sur cas simples, suivi de traitements, contrôle post-chirurgical, consultation comportement,
- Conditions : respect des dispositions en vigueur, respect de la qualité des soins, consentement éclairé (limites de l'examen à distance),
- Informations pratiques : en page d'accueil du site Internet de l'Ordre, bloc télémédecine Vétérinaire